

## INVITATION PRESSE

Fort-de-France, le 20 janvier 2021

### **Signature de la convention Culture / Santé 2021-2024**

Christophe Pomez, directeur des affaires culturelles de Martinique et Jérôme Viguier, directeur général de l'Agence régionale de santé de Martinique vous invitent à la signature de la convention Culture / Santé 2021-2024 qui se déroulera

**le vendredi 22 janvier 2021 à 9h30**

Maison de la Femme, de la Mère et de l'Enfant (MFME)  
CHU Martinique

en présence de la Compagnie L'instant présent, l'artiste Nicolas Derne ainsi que l'association Les Clowns Dokté.

Depuis plus de 20 ans, les ministères de la Culture et de la Santé conduisent une politique commune d'accès à la culture pour tous les publics en milieu hospitalier.

En Martinique, la convention DAC-ARS 2016-2018 est aujourd'hui renouvelée pour la période 2021-2024 : il s'agit d'améliorer le cadre de vie des patients et des personnels, d'ouvrir l'hôpital sur le territoire et y faire rayonner la culture.

Un appel à projets annuel permet d'offrir des projets artistiques et culturels de qualité, portés par des professionnels de la culture, à tous les publics (patients, proches, équipes soignantes, visiteurs) en milieu hospitalier mais également dans le secteur médico-social (établissements accueillant des personnes en perte d'autonomie, en situation de handicap...). Les projets couvrent tous les champs des Arts et de la Culture (arts vivants, arts visuels, lecture...).

La convention prévoit également le renforcement de la mise en réseau des acteurs sur le territoire, des actions de sensibilisation et de valorisation des projets exemplaires ainsi que la professionnalisation des partenaires de santé et culturels pour toujours plus de qualité.

**À l'occasion de cette signature, l'appel à projets 2021 sera lancé.**

Un regard attentif sera porté cette année sur les projets intergénérationnels et, compte tenu du contexte sanitaire, sur les projets explorant des nouvelles modalités de transmission. L'appel à projets sera mis en ligne le vendredi 22 janvier 2021 sur le site de la direction des affaires culturelles, rubrique actualités :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/DAC-Martinique>

**Date de clôture : le lundi 22 février 2021 (inclus)**

**Contacts presse :**

**Direction des Affaires Culturelles**

Conseillère action culturelle, éducation artistique et culturelle – Séverine Huby

[severine.huby@culture.gouv.fr](mailto:severine.huby@culture.gouv.fr)

05 96 60 87 60 / 06 96 25 71 43

**Agence régionale de Santé**

Direction Générale / Cabinet / Service communication - Stéphanie Charles

05 96 39 43 92 / 06 96 23 68 63

[stephanie.charles@ars.sante.fr](mailto:stephanie.charles@ars.sante.fr)

**CHUM**

Service communication - Valérie Vroust

05 96 55 22 30

[secretariat.communication@chu-martinique.fr](mailto:secretariat.communication@chu-martinique.fr)